

Que deviennent-ils une fois diplômés ? Enquête sur l'évolution professionnelle auprès des trois dernières promotions¹.

Chef de projet en ingénierie documentaire

Titre inscrit sur demande au Répertoire National des Certifications de niveau I organisé par le L'Institut national des techniques de la documentation (INTD) du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam)

Codes ROME proches : K1601 – Gestionnaire de l'information et de la documentation

Intitulés de postes : responsable d'unité documentaire, responsable des ressources documentaires, info-manager, manager de l'information, webmestre éditorial, gestionnaire de ressources, chargé de projet, document controller, responsable de veille, administrateur de données, records manager, knowledge-manager, consultant chef de projet, chargé de document projet, responsable de l'ingénierie documentaire

Un secteur d'activités dynamique

Les métiers de la documentation constituent un secteur d'activités dynamique, structuré, actif qui recrute : .L'INTD reçoit chaque année une centaine d'offres d'emploi par an. Dans ces offres rédigées par les employeurs, l'intitulé du titre est systématiquement présenté comme signal indispensable à l'embauche.

Depuis quelques années, les métiers de la documentation ont évolué, ils se spécialisent dans la conception et l'ingénierie documentaire, interviennent dans des contextes diversifiés (gestion des connaissances, archivage électronique, intelligence économique), donnent une large part à l'informatique, aux réseaux et aux technologies web. Le chef de projet en ingénierie doit désormais tenir compte de nouvelles façons de faire :

- Le développement d'une gestion des documents indispensables à la vie de l'organisme, de la documentation qualité, qui nécessite, de façon plus large, de gérer tous documents produits dans le cours même de l'activité.
- Le développement de plates-formes collaboratives et de serveurs communs, qui nécessitent un savoir-faire pour organiser et structurer l'information (utile pour assurer un rôle de conseil interne).
- La généralisation des documents numériques, qui requiert d'assurer leur traitement et leur archivage
- Le développement d'archives ouvertes en ligne, qui transforme les modalités d'accès à l'information scientifique.
- Le développement des Intranets, qui demande des compétences éditoriales pour organiser l'arborescence et l'accessibilité des informations.
- La prolifération d'informations sur Internet, qui nécessite de mettre en place des procédures de filtrage ainsi qu'une politique de référencement performante.

Les chefs de projet en ingénierie documentaire définissent une politique documentaire pour leur entreprise à partir des besoins internes et externes qu'ils ont recensés. Ils élaborent un plan et proposent une organisation de systèmes d'information documentaire (pour mettre en mémoire les documents, assurer leur exploitation et leur circulation au sein de l'entreprise). Ils pilotent le projet et assurent le management du service.

A partir d'un diagnostic des besoins et d'une étude de l'existant ils proposent plusieurs solutions sur le plan technique et fonctionnel, en termes de coût d'investissement, de gestion et de maintenance. Ils coordonnent les activités des différents métiers associés au projet (informaticien, graphiste, expert métier...)

Les chefs de projet en ingénierie ont le statut de cadre. Ils sont responsables de la gestion de l'information soit pour l'ensemble de leur structure, placés alors sous la responsabilité de la Direction Générale, soit pour un service particulier (Recherche et Développement, marketing, stratégie, études économiques, qualité, service juridique ou ressources humaines).

En tant que salariés, ils mènent des opérations en autonomie, après concertation avec leur hiérarchie. Ils travaillent en complète autonomie sur le plan technique et organisationnel, dans le cadre des contraintes économiques de leur structure. Ils sont amenés à encadrer une équipe, à s'associer à des projets transversaux en apportant leurs compétences spécifiques d'organisation de l'information et des productions documentaires.

Dans le cas de PME ou d'associations, ils mettent en place puis assurent la gestion de l'information.

En tant que chargé de mission, ils audient la situation d'information d'une structure ainsi que les pratiques informationnelles, puis établissent des préconisations, qu'ils mettent parfois en œuvre.

Les candidats au diplôme... Qui sont-ils ?

Les promotions sont en majorité composées de femmes (81%), âgées en moyenne de 32 ans.

Le niveau de formation de la plupart des candidats est élevé (82% ont un niveau minimum de Bac+4). Ce niveau correspond aux pré-requis exigés. Les trois quarts des candidats suivent une formation d'un an pour obtenir cette certification (5 candidats ont bénéficié d'une Validation des Acquis de l'Expérience pour cette certification).

A l'inscription, les candidats sont en majorité des actifs mais rarement expérimentés dans le domaine de la documentation (64% sont sans expérience aucune dans le domaine de la documentation, 39 sur 61)

Ces actifs sont pour la plupart salariés (28 sur 64), mais on compte également de nombreux demandeurs d'emploi (17 sur 64). Les derniers (19 sur 64) sont étudiants.

¹ Cette enquête réalisée en novembre 2009 a permis de recueillir l'évolution de la situation professionnelle de 64 diplômés sur 127, pour les promotions 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008.

Le parchemin est un moyen rapide et efficace pour s'insérer dans l'emploi

Après la certification, ils sont en emploi pour 89% quand ils n'étaient que 44% à l'inscription, soit un an avant pour la plupart.

Au moment de l'enquête (novembre 2009), tous secteurs d'emploi et fonctions confondus, ils sont 57 sur 64 à être en emploi (à l'inscription ils étaient 28), 38 en CDI (à l'inscription ils étaient 22). Ils ne sont plus que 6 à être demandeur d'emploi (à l'inscription ils étaient 17). Il n'y a plus qu'un inactif.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il s'agit d'une population particulièrement jeune qui entre pour la première fois sur le marché du travail (19 étudiants sur 64).

Une qualification reconnue par les employeurs

« J'ai trouvé beaucoup plus facilement du travail. Ce que je fais aujourd'hui me plaît beaucoup plus que ce que je faisais avant. C'est avec ce diplôme que j'ai pu obtenir mon poste » Documentaliste chez Radio France, demandeur d'emploi à l'inscription, 29 ans

Les diplômés déclarent en outre, pour la plupart (47 sur 57), avoir un emploi en adéquation avec la certification obtenue. Sur les 61 certifiés, 44 soit 72% sont en emploi sur le poste visé et 51 soit 83% travaillent dans le domaine de la documentation.

« Ca m'a permis de trouver un travail intéressant et bien payé. J'ai une meilleure situation professionnelle globale » Documentaliste en CDI, demandeuse d'emploi à l'inscription.

La plupart des inscrits qui étaient sans expérience dans le domaine de la documentation y compris les étudiants (39), se trouvent sur des fonctions documentaires (31 sur 39 soit 80%), et 24 occupent le poste cible (24 sur 39 soit 61%). Les diplômés qualifiés sans expérience dans le domaine d'activité ne sont plus que 8% à être demandeur d'emploi au moment de l'enquête. Ces résultats révèlent que la certification est reconnue par les employeurs. L'insertion professionnelle dans la cible visée est encore une fois d'autant plus satisfaisante que l'entrée dans la vie active particulièrement récente (21 étudiants ayant entre 23 et 27 ans au diplôme sur 39 diplômés concernés).

« J'ai retrouvé un travail après plusieurs années de chômage. Cette formation m'a ouvert des portes qui restaient fermées totalement avant (...) (Cette formation) ouvre des opportunités professionnelles nouvelles et nombreuses » Webmestre, chargée d'étude en recherche d'un emploi à l'inscription, 39 ans

Après la certification, les personnes en postes se spécialisent, connaissent une promotion et gagnent en responsabilités.

La plupart des personnes qui, à l'inscription travaillaient sur des postes documentaires inférieurs au niveau visé (assistant ingénieur, documentaliste, technicien, archiviste ou aide bibliothécaire) au moment de l'inscription ont connu une promotion. Ils ont changé de statut (accès au statut cadre), ont changé de fonction, ont pris la responsabilité de leur service, se sont vus confier une responsabilité d'équipe ou ont vu leur salaire augmenter.

« C'est plus stimulant intellectuellement. J'ai plus de responsabilités, plus de reconnaissance » Consultant en gestion d'information, Magasinier spécialisé des bibliothèques à l'inscription, 41 ans

D'autres voient le parchemin comme un garant de reconnaissance d'une réelle qualification sur le marché du travail, ou comme un signal auprès de clients :

« Ce n'est pas pour améliorer ma situation personnelle que j'ai fait cette VAE au Cnam mais pour améliorer mon image auprès de mes clients. Le diplôme obtenu a été un bénéfice pour moi : l'amélioration de mon cv, la mise en conformité de mes compétences avec un diplôme correspondant » Consultante libérale, 26 ans

Méthode d'enquête :

L'Observatoire des études et carrières (OEC) un service de la Direction du réseau (DIRE) a mené en novembre 2009 une enquête portant sur 127 diplômés entre le 1^{er} octobre 2005 et le 30 septembre 2008.

Deux modes de recueil des données ont été utilisés successivement, le premier est une enquête Internet, le second une enquête téléphonique.

Les informations demandées sont de deux types, des données socio-démographiques et des données sur l'emploi. Les données sur l'emploi portent sur trois temps du parcours de l'auditeur : la première inscription au Cnam, l'obtention du diplôme et la date de l'enquête, entre 6 mois et 3 ans après l'obtention du diplôme (selon les promotions de diplômés).

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Nombre de diplômés	44	41	42	127
Répondant	19	20	25	64
Taux brut	43 %	49 %	60 %	50 %
Taux net ²	95 %	87 %	83 %	88 %

Extrait du dossier RNCP, synthèse réalisée par
Noémi DESSUS, Chargée d'ingénierie à la Direction nationale des formations (DNF)
Claudie LEBRETON, Chargée d'études à l'Observatoire des études et carrières (OEC-Dire)

² Taux de réponse net : Rapport entre le nombre de personnes enquêtées et le nombre de personnes joignables (à l'exclusion des personnes injoignables car ayant déménagés, résidant à l'étranger ou dont les coordonnées sont absentes ou erronées).